

## **Nom de l'application :** WebTA

---

**Service** : Service cantonal des contributions (SCC)

### **Mission** :

La mission du Service cantonal des contributions est de percevoir les impôts en taxant les personnes physiques (les individus, sociétés simples et en nom collectif, etc.) et morales (sociétés anonymes et sociétés à responsabilité limitée) dans le cadre de la loi, de la jurisprudence, de la doctrine et de la politique dictée par le gouvernement, pour le compte du canton, des communes et de la Confédération. Le SCC contrôle les déclarations d'impôt remplies par le contribuable et y apporte, si nécessaire, des modifications en s'appuyant sur les législations fiscales cantonales et fédérales.

Chef du Service : Beda Albrecht

Adresse : Département des finances, des institutions et de la santé  
Service des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'24'50

Fax : 027/ 606'24'54

Email : [beda.albrecht@admin.vs.ch](mailto:beda.albrecht@admin.vs.ch)

### **A quoi sert l'application ?**

Ce portail Internet sécurisé permet aux communes de saisir et de gérer la rentrée des déclarations fiscales, de consulter les recours et les réclamations des contribuables. Depuis la période fiscale 2008, les communes pourront également consulter la liste des notifications de leurs contribuables, consulter le procès-verbal de taxation, visualiser le détail de l'impôt cantonal avec les codes de taxation et les motifs de modifications de la taxation et consulter les procès-verbaux des années antérieures.

Ce portail permet également aux fiduciaires et autres mandataires de demander des délais pour le dépôt de la déclaration fiscale des personnes physiques et des personnes morales.

### **Descriptif de l'application**

Une information a été envoyée par correspondance à toutes les communes et les fiduciaires avec le manuel d'utilisation. Celui-ci se trouve également sur le site Internet du SCC.

### **Disponibilité de l'application**

Libre service sécurisé (Internet avec authentification).  
L'application a été mise en production en janvier 2004.

## Personnes de contact (support et maintenance)

Frédéric Pralong, chef de projets informatiques auprès du service cantonal des contributions. Ses coordonnées sont les suivantes :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'25'27  
Fax : 027/ 606'24'54  
Email : [frederic.pralong@admin.vs.ch](mailto:frederic.pralong@admin.vs.ch)

Daniel Koeppel, informaticien de gestion peut également être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'26'40  
Fax : 027/ 606'24'53  
Email : [daniel.koeppel@admin.vs.ch](mailto:daniel.koeppel@admin.vs.ch)

Stéphane Zufferey, taxateur et responsable de projet connaît également l'application. Il peut être contacté à l'adresse suivante :

Adresse : Etat du Valais  
Service cantonal des contributions  
Avenue de la Gare 35  
1951 Sion

Téléphone : 027/ 606'25'85  
Fax : 027/ 606'24'53  
Email : [stephane.zufferey@admin.vs.ch](mailto:stephane.zufferey@admin.vs.ch)

## Contraintes techniques

Disposer d'un accès Internet sur l'adresse <https://webta.vs.ch>. Le nom d'utilisateur et le mot de passe peuvent être demandés en remplissant un formulaire qui se trouve sur le site internet du SCC.

## Partage des données

Le canton, les communes et les fiduciaires partagent des données.